

GANNAT

le mag

N° 23

NOV/DEC. 2025



Vie associative

La Bourrée Gannatoise : 60 ans de passion, de danse et de traditions

- 04 | **Instants choisis**
- 06 | **Vie municipale**
Inauguration de l'Hôtel de Ville rénové : un lieu modernisé au cœur du service public
- 08 | **Vie associative**
La Bourrée Gannatoise fête ses 60 ans
- 10 | **Festivités**
Un week-end féerique pour fêter Noël au cœur de la ville
- 12 | **Éducation & Jeunesse**
Citoyenneté en action à Gannat
- 16 | **Culture & Patrimoine**
La culture en héritage : Gannat fait vivre son patrimoine
- 18 | **Sécurité & Prévention**
- 20 | **Cadre de Vie & Mobilité**
- 22 | **Tribunes**
- 23 | **Agenda des manifestations**



Zoom ■■■

Le Passeport du Civisme : un projet citoyen au service des enfants Gannatois

Vendredi 5 septembre, les élèves de CM1 et CM2 du groupe scolaire Le Malcourlet, de l'école élémentaire Louis Pasteur et de l'institution Sainte-Procule ont reçu leur Passeport du Civisme lors de cérémonies organisées dans leurs établissements, en présence de Madame le Maire et de son adjointe en charge de la famille, de l'éducation, de la jeunesse et des affaires scolaires, et le service enfance jeunesse.

Ce livret, élaboré conjointement par la Ville de Gannat et ses partenaires, accompagne les enfants tout au long de l'année scolaire dans la découverte de leurs droits et devoirs de citoyens. À travers différentes thématiques – le devoir de mémoire, la solidarité, la protection de l'environnement, la sécurité, la culture ou encore les valeurs de la République – il les invite à s'engager concrètement dans la vie locale.

Gannat est la première commune du département de l'Allier à déployer ce dispositif national, qui permet chaque année à des milliers d'enfants à travers la France de devenir acteurs de leur territoire et de leur citoyenneté.

Mairie Ville de Gannat

26 Place Hennequin - Tél. 04 70 90 00 50 - accueil@ville-gannat.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, 19h le mardi.



Ville de Gannat

édito



Chère Gannatoise, Cher Gannatois,

À l'approche des fêtes de fin d'année, notre commune s'anime de nouveau au rythme des préparatifs et des rencontres. Malgré une période particulière, la vie locale continue de se déployer grâce à l'engagement des associations, des bénévoles et des acteurs économiques qui font vivre, chaque jour, notre territoire.

Nos commerces de proximité, véritables piliers de notre quotidien, vous accueillent avec convivialité pour vos achats de Noël. Soutenir nos artisans et commerçants, c'est préserver le dynamisme de notre centre-bourg et la richesse de nos échanges humains.

Les semaines à venir seront ponctuées de nombreuses animations et rendez-vous festifs et solidaires, portés par les associations, les écoles et la Ville. Ces moments de partage, ouverts à toutes les générations, illustrent la vitalité et l'ouverture qui caractérisent notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, remplies de chaleur, de joie et de convivialité.

Bien fidèlement,

Votre Maire, Véronique POUZADOUX
Présidente de la Communauté de communes
Saint-Pourçain Sioule Limagne

Instant's choisis...

Rentrée scolaire 2025

Lundi 1^{er} septembre, les 404 élèves inscrits dans les écoles publiques de Gannat ont retrouvé le chemin de l'école à la maternelle Eugène Banier, à l'école élémentaire Louis Pasteur et au groupe scolaire Le Malcourlet. Un moment important partagé avec les familles, les enseignants et les équipes municipales mobilisées pour accompagner cette nouvelle année scolaire.



Forum des Associations 2025 : un rendez-vous sous le signe de la convivialité et du lien



Samedi 6 septembre, le Champ de Foire a vibré au rythme du Forum des Associations, véritable temps fort de la rentrée à Gannat. La matinée a débuté par l'accueil des nouveaux Gannatois, un moment chaleureux de rencontres et d'échanges autour d'un café, avant de partir à la découverte des 48 associations locales présentes. Sport, culture, solidarité ou loisirs : tous les domaines de la vie

gannatoise étaient représentés ! Un temps fort du Forum : la signature de la convention « Sport Intergénérationnel ». Cette convention, signée entre la Ville de Gannat, son Pôle Éducation et son CCAS, le CREPS Vichy Auvergne-Rhône-Alpes, le Basket Club Gannatois et l'EHPAD François Mitterrand a pour objectif de faire du sport un véritable outil de lien social entre les générations, tout en soutenant la formation

d'un jeune du territoire, Dylan Charpin, en parcours BPJEPS "Activités Physiques pour Tous". Tout au long de l'année, Dylan interviendra dans les accueils périscolaires, à l'EHPAD et au sein du Basket Club Gannatois, en participant à la vie du club et en créant des passerelles entre associations.

Fête de la Science 2025 : une semaine pour explorer les intelligences du vivant



Du 7 au 12 octobre, la Médiathèque municipale de Gannat et l'association ASNA Sciences Naturelles ont proposé une nouvelle édition de la Fête de la Science sur le thème « Animaux & Cerveaux : l'essence des intelligences ».

La semaine a débuté dès le lundi 6 octobre avec une intervention à l'école du Malcourlet, avant de se poursuivre à la médiathèque où une exposition gratuite

était ouverte au public tout au long de la semaine.

Mercredi 8 octobre, les plus jeunes ont pu profiter de moments adaptés à leur âge :

- Les Racontines, pour les tout-petits (0-3 ans), autour des animaux,
- Les P'tites histoires, pour les 4 à 8 ans, sur le thème « Dans la tête des animaux ».

Le même jour, le cinéma Le Chardon a accueilli la projection du film Le Peuple

migrateur, suivie d'une conférence de Julien Brethiot, spécialiste en faune sauvage et en conservation, consacrée aux intelligences animales en France et dans les DROM.

La semaine s'est conclue le samedi 11 octobre avec les lectures proposées dans le cadre de Lire et faire lire, autour du thème des plantes.

Événement périscolaire :



Mardi 14 octobre, la 4^{ème} édition de Fêtes vos Jeux a rassemblé plus de 150 enfants âgés de 3 à 16 ans au Centre socioculturel de Gannat. Jeux de société, rétro gaming, jeux en bois, activités sportives et espace dédié aux maternels ont rythmé cette après-midi placée sous le signe du partage et de la convivialité. L'événement, organisé en partenariat avec la CAF de l'Allier, a mobilisé 11 animateurs du Pôle Éducation et 2 Atsem, aux côtés des familles venues nombreuses.

Semaine Bleue et Octobre Rose : une semaine placée sous le signe du bien-être et de la solidarité



Du 6 au 10 octobre, le CCAS de Gannat a organisé une nouvelle édition de la Semaine Bleue, temps fort national dédié aux retraités et aux personnes âgées. Au programme : relaxation, yoga, ateliers mémoire, pâtisserie, soins bien-être et actions de prévention santé. Une semaine riche en échanges, en convivialité et en vitalité, menée avec le soutien de la Mutualité Française, de Mutuale et de l'ADIL et de nombreux intervenants.

Cette édition a également mis à l'honneur Octobre Rose. Huit élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Louis Pasteur ont réalisé, sur le temps périscolaire, une urne

destinée à collecter des dons pour la lutte contre le cancer du sein, en partenariat avec la CPTS Sud Allier. L'urne a été présentée lors de la Guinguette du CCAS, avant d'être installée au CCAS durant toute la semaine.

Samedi 27 septembre, la Semaine Bleue avait débuté dans une ambiance festive avec la Guinguette du CCAS, organisée au centre socioculturel. De nombreux participants ont partagé un après-midi convivial en musique, animé par Patrick Fradin, marqué par la bonne humeur et la solidarité.

L'Hôtel de Ville de Gannat inauguré après sa réno

Samedi 18 octobre, la municipalité a inauguré l'Hôtel de Ville de Gannat rénové, en présence des partenaires financeurs et des entreprises ayant œuvré sur le chantier. Cette rénovation d'envergure, inscrite dans la démarche « Petite Ville de Demain », illustre la volonté de la commune d'offrir à ses habitants un service public moderne, accessible et accueillant, tout en valorisant son patrimoine historique.

Un projet au cœur du service public

L'Hôtel de Ville de Gannat, emblème identitaire de la vie municipale et de la proximité entre la collectivité et les citoyens, a fait l'objet d'un vaste programme de rénovation conduit entre 2024 et 2025. Les travaux répondent à plusieurs priorités :

- Moderniser l'accueil du public, en rendant les démarches plus claires,

fluides et confidentielles,

- Améliorer les conditions de travail grâce à des espaces fonctionnels et adaptés,
- Renforcer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap,
- Valoriser le patrimoine bâti, en conjuguant modernité et respect de l'existant,

- S'inscrire dans le référentiel Marianne, garantissant un service public efficace, accueillant et respectueux des usagers,
- Donner une identité à notre Mairie en accord avec notre slogan « La ville à la campagne ».

Une rénovation menée en trois phases

La rénovation de l'Hôtel de Ville de Gannat s'est inscrite dans un programme global de modernisation, conduit par la municipalité sur plusieurs années. Pensé en trois grandes étapes, ce projet a permis de redonner toute sa fonctionnalité et son attractivité au bâtiment, tout en améliorant durablement ses performances énergétiques et son confort d'usage.

PREMIÈRE PHASE (2021 – 2022) : travaux de performance énergétique et de préservation du patrimoine

Cette première étape a consisté à rénover l'enveloppe du bâtiment afin d'en assurer la pérennité et de réduire sa consommation énergétique.

Les interventions ont porté sur :

- Le remplacement de la chaudière principale,
- L'isolation des combles (opération à coût nul pour la commune),
- Le changement des fenêtres,
- La rénovation complète de la toiture,
- L'isolation de la chaufferie et le remplacement de la porte automatique d'entrée,
- Pose de têtes thermostatiques connectées à chaque radiateur.

Le montant total de ces travaux s'élève à 323 110 €, financés par :

- État (DETR) : 92 317 €,
- Région Auvergne-Rhône-Alpes (Plan de relance) : 80 000 €,
- Département de l'Allier (Plan de relance) : 71 433 €,
- Auto-financement Ville de Gannat : 79 360 €.

DEUXIÈME PHASE (2024 – début 2025) : réaménagement du rez-de-chaussée

Cette deuxième phase a concerné les services les plus fréquentés du public : accueil, état civil, urbanisme et titres d'identité, vie locale, associative, commerçante et artisanale.

L'objectif était d'offrir un environnement plus fonctionnel, fluide et confidentiel, en repensant les espaces pour un meilleur confort des usagers et des agents.

Les principales améliorations comprennent :

- La modernisation de l'accueil et de la signalétique,
- La création de bureaux séparés pour plus de confidentialité,
- L'installation d'une borne tactile en complément de l'accueil physique,
- La mise en valeur des espaces d'attente et l'amélioration des conditions de travail.



TROISIÈME PHASE (mi-2025) : réorganisation du premier étage

La dernière étape du programme a porté sur la réhabilitation du premier étage de l'Hôtel de Ville.

Les bureaux ont été réagencés pour former un pôle des services supports regroupant les ressources humaines, la comptabilité, les assurances, la communication et l'administration générale. Les travaux techniques ont concerné la rénovation des sols et des peintures,

vation : un bâtiment modernisé au service des citoyens

la mise à niveau des installations électriques, la plomberie, le chauffage et les menuiseries intérieures, permettant de créer des espaces modernes et adaptés aux besoins actuels de fonctionnement.

Le coût total des deux dernières phases la rénovation s'élève à 294 646,95 €, financé conjointement par l'État, le Département de l'Allier, la Communauté de communes et la Ville de Gannat :

- État - Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : **74 382,93 €**,
- Département - Dispositif de reconquête des centres villes et centres bourgs (RCVCB) : **51 891,15 €**,
- Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne : **32 229 €**,
- Auto-financement Ville de Gannat : **136 143,87 €**.

Entre modernité et identité locale

L'aménagement intérieur de l'Hôtel de Ville a été confié à Corinne Dalaigre, décoratrice de l'Atelier C, installée dans l'Allier. En étroite collaboration avec les équipes municipales, elle a imaginé des espaces qui traduisent l'identité de Gannat : une ville à la campagne, à la fois accueillante, authentique et tournée vers



l'avenir.

Le fil conducteur de son travail a été de concilier modernité et ancrage local, en s'inspirant du blason de la Ville, écartelé du gantelet d'argent et du chardon au naturel, symboles historiques de protection et de caractère, associés à la devise : « Nul ne s'y frotte si gant n'a. » Ces éléments ont guidé les choix esthétiques, traduits par une harmonie entre robustesse et douceur, sobriété et vitalité, pour créer un cadre reflétant la personnalité gannatoise. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la marque employeur de la Ville, qui valorise un environnement de travail épanouissant, collaboratif et représentatif de l'identité du territoire.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de Véronique Pouzadoux - Maire de Gannat et Présidente de la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, accompagnée des adjoints et Conseillers municipaux, Christophe Noël du Payrat - Préfet de l'Allier, Michel Tournaire - Sous-préfet de l'arrondissement de Vichy, Nicolas Ray - Député de la 3^{ème} circonscription de l'Allier, Claude Malhuret - et Bruno Rojouan - Sénateurs de l'Allier, Stéphanie Cartoux et Emmanuel Ferrand - Conseillers régionaux Région Auvergne-Rhône-Alpes, et André Bidaud - Vice-président du Département de l'Allier.

Cette matinée a permis de saluer le travail des entreprises, des services municipaux et de l'ensemble des partenaires institutionnels ayant contribué à la réussite du projet.



Avant



Après

Un lieu de mémoire préservé

Si l'Hôtel de Ville a fait peau neuve, la municipalité a tenu à conserver certains espaces dans leur état d'origine afin de préserver l'histoire et l'identité du bâtiment. L'ancienne salle du tribunal située à l'étage, témoin de la vie civique et judiciaire de Gannat, n'a ainsi pas fait l'objet de travaux dans le cadre du programme de rénovation.



Inauguration Samedi 18 octobre

La Bourrée Gannatoise fête ses 60 ans



Née en 1965 sous l'impulsion de Jean Roche, la Bourrée Gannatoise fait vivre et évoluer les musiques et danses traditionnelles du Centre France. Entre Auvergne et Bourbonnais, l'association transmet ce patrimoine à travers la scène, la formation des jeunes et des actions culturelles en France comme à l'international. Labellisée nationalement par le Conseil international des organisations de festivals de folklore et d'arts traditionnels (CIOFF), elle est également à l'origine du festival « Les Cultures du Monde » de Gannat. Pour célébrer ses 60 ans, l'association qui compte à ce jour près de 70 membres, a vécu une année 2025 riche en émotions et en événements.

Retour sur ces temps forts avec Laure Hérédia, présidente de l'association

Vous avez célébré les 60 ans de l'association cette année. Comment s'est déroulé cet anniversaire ?

Nous avons fêté cet anniversaire samedi 18 octobre au Centre socioculturel de Gannat. Ce fut une soirée exceptionnelle ! Nous avons organisé un grand repas-spectacle qui a réuni 270 convives. Dès le début, une très belle ambiance s'est installée, et il y a eu une énergie incroyable dans la salle. Pour nous, organisateurs, c'était un vrai bonheur.

Quels étaient les temps forts de cette soirée ?

Nous avons servi une truffade, plat emblématique de notre terroir, et environ 50 anciens membres du groupe étaient présents. C'était un vrai moment de retrouvailles autour de la danse, de la culture et d'un bon repas. Les trois ensembles actuels de la Bourrée se sont produits sur scène et ont présenté leur spectacle de l'année, très apprécié du public. Nous avons aussi prévu des animations surprises pendant l'apéritif : les

anciens ont même refait quelques pas de danse ! Une rétrospective photo diffusée tout au long du repas a permis à chacun de revivre les grandes étapes de notre histoire.

Nous avons installé un livre d'or, une exposition de trophées et récompenses, et une mappemonde pour localiser les nombreux pays visités par la Bourrée Gannatoise au fil des décennies. Et il faut le souligner : nos jeunes ont réalisé un travail formidable sur la décoration de la salle, unanimement saluée.

Il y a eu aussi un moment très émouvant avec une vidéo souvenir...

Oui, absolument. Deux de nos membres avaient préparé une rétrospective vidéo retraçant la vie du groupe. Revoir la Bourrée Gannatoise en mouvement, depuis ses débuts, a été un moment de grande émotion. Nous avons peu d'archives filmées des années 60-70, mais à partir des années 80-90, cela s'est enrichi. La vidéo rendait aussi hommage à

Jean Roche, notre fondateur, avec des bribes de discours qui avaient été enregistrées. Il évoque son plaisir de voir les jeunes générations monter sur scène, faire évoluer la danse, et ainsi faire perdurer l'association. Ces paroles, prononcées il y a dix ans pour les 50 ans du groupe, se révèlent encore totalement actuelles. C'était bouleversant : Jean Roche était un homme brillant, d'une grande intelligence.

Comment le groupe a-t-il su préserver cet héritage tout en se modernisant ?

Prendre la relève, c'est un exercice difficile mais passionnant. Nous voulons respecter ce qui a été fait tout en faisant évoluer notre art. C'est l'un des grands principes du comité de direction : conserver nos racines, mais faire vivre une culture moderne, accessible et attractive.

Nous souhaitons que nos spectacles soient à la fois beaux, dynamiques et contemporains, capables de toucher tous les publics, même ceux qui n'ont pas d'affinité première avec la tradition.



Les 60 ans ont aussi été marqués par un déplacement exceptionnel...

Oui ! Chaque grand anniversaire est l'occasion d'un voyage marquant. En 2015, pour les 50 ans, nous étions partis au Pérou pour une tournée de trois semaines, une expérience inoubliable. Et cette année, nous avons eu la chance d'être invités au plus grand carnaval d'Equateur. Nous y avons passé deux semaines en février 2025. L'accueil a été extraordinaire ! L'Équateur est un pays magnifique, encore trop méconnu, et les habitants sont d'une gentillesse incroyable. Nous avons visité les portes de l'Amazonie, découvert des musées du chocolat, et rapporté de beaux chapeaux traditionnels. Ce voyage restera gravé dans nos mémoires. C'était une très belle manière de célébrer les 60 ans de la Bourrée Gannatoise, tout en faisant rayonner nos traditions à l'étranger.

Le groupe semble aussi très attaché à sa dimension intergénérationnelle...

Tout à fait. La Bourrée Gannatoise, c'est une grande famille, au sens propre. Lors de notre soirée anniversaire, les anciens étaient émus de voir nos enfants en costumes reprendre les chants qu'ils ont connus étant jeunes. Cette transmission entre générations est essentielle : nous tenons à ce que les plus jeunes découvrent les « années BG » — des années d'amitié, de partage, de culture, de voyage et d'entraide.

Pour cela, nous les emmenons aussi en festival. L'an dernier, ils sont partis à Saint-Maixent-l'Ecole, en France. Ils y ont découvert la scène, l'adrénaline, la fierté de porter le costume. Ces expériences forgent des liens très forts : les membres deviennent presque une seconde famille. On se connaît par cœur, on partage tout, et malgré nos différences, on avance ensemble. C'est ce qui rend cette aventure si unique.

Comment expliquez-vous le succès et la reconnaissance de la Bourrée Gannatoise ?

Nous avons la chance d'avoir un responsable artistique avec beaucoup d'expérience, Stéphane Billard, qui impulse une véritable dimension scénique à nos spectacles.

Notre qualité artistique est reconnue au niveau national et international. De par notre travail, nous avons l'opportunité d'être régulièrement invités à des festivals prestigieux.

Et puis, il ne faut pas oublier nos musiciens, qui sont de véritables virtuoses ! Leur qualité musicale est exceptionnelle, appréciée partout où nous allons. À chaque déplacement, on nous le dit : nos mélodies sont précises, puissantes, inoubliables. C'est une immense fierté pour nous.



1980



1995



2000



2010



2024

Parade de la Fête des Fruits et des Fleurs d'Ambato au plus grand carnaval d'Équateur.

Gannat fête Noël : un week-end féérique au cœur de la ville

Les 6 et 7 décembre prochains, la Ville de Gannat, en collaboration avec ses commerçants partenaires et l'association Art & Com, vous invite à plonger dans un week-end féérique. Venez vibrer au rythme des fêtes, profiter d'animations chaleureuses et dénicher des trésors dans une ambiance qui ravira petits et grands.



Samedi 6 décembre : la Nocturne Givrée des Lutins Farceurs

Le coup d'envoi des festivités sera donné avec une soirée festive et lumineuse dans le centre-ville de Gannat, marquée par le lancement des illuminations de Noël. Dès 17h, le public sera invité à se rassembler au Jardin public Delarue, où une ambiance musicale et la distribution de lampions aux enfants ouvriront la soirée. À 17h30, une déambulation artistique par Acrobatie Circus s'élancera depuis le jardin pour traverser la Grande Rue avant un spectacle final d'acrobatie féérique sur la place Hennequin. La Banda de Jenzat et le concert Rock Givré animeront les rues tout au long de la soirée, tandis qu'un groupe de danse portugais offrira un spectacle haut en couleur.

Jusqu'à 21h30, les commerces resteront ouverts en nocturne et proposeront de nombreuses animations destinées à toute la famille.

Tout au long de la soirée, le centre-ville s'animera au rythme d'un vaste programme de festivités, mêlant dégustations, animations familiales et ambiance conviviale.

De nombreuses activités au programme : jeux de rôle, baptêmes à poney, jeux de kermesse dans la Grande Rue, pêche aux cadeaux, distribution de pochon de chocolat en tissus, des contes de Noël, maquillage, rencontre avec le Père Noël, et bien d'autres surprises.

Les animations se poursuivront avec des Flash Days proposés par les salons de tatouage, des massages crâniens, des jeux concours, ainsi qu'une présentation de véhicules. Les gourmands ne seront pas en reste, avec une raclette géante, des pizzas, des marrons chauds, du chocolat chaud, mais aussi un snack portugais, des huîtres, du vin blanc, et une décoration de gâteaux en direct. Un stand de crêpes tenu par le Téléthon viendra compléter cette offre savoureuse, accompagné d'un chariot garni à gagner au fil de la soirée.

Pour compléter cette ambiance festive, le public pourra découvrir la roue géante à cadeaux, le défi de Noël proposé dans plusieurs boutiques, ou encore profiter d'offres spéciales et d'ouvertures prolongées chez les

commerçants du centre-ville.

L'association Art & Com proposera également plusieurs animations collectives : un Laser Game urbain sur la place Charles-de-Gaulle, des balades en calèche autour de la ville, une buvette rue Notre-Dame, des jeux gonflables et une fresque géante participative.

Cette Nocturne Givrée promet ainsi une soirée riche en découvertes et en convivialité, portée par l'énergie et la créativité des commerçants.



**Programme complet sur
www.ville-gannat.fr**

Dimanche 7 décembre : le Marché de Noël

Le lendemain, le Jardin public Delarue se transformera en un véritable village de Noël pour accueillir le marché de Noël, de 10h à 18h. Ce rendez-vous incontournable des festivités de fin d'année fera la part belle à l'artisanat, aux saveurs locales et aux créations originales.

Dans une ambiance féerique et conviviale, petits et grands pourront flâner entre les chalets et profiter de nombreuses animations familiales : balades en calèche, déambulations "Beleriand" par la compagnie Moriquendi, sculpteur de bulles, ateliers maquillage sous la Tente des Lutins et contes d'hiver dans la Tente aux Contes. Des jeux en bois, un arbre à vœux et le traditionnel kiosque du Père Noël viendront compléter cette journée placée sous le signe de la magie et du partage. Pour se restaurer, une buvette et plusieurs foodtrucks seront également à disposition du public. Pensé comme une parenthèse enchantée, ce marché de Noël offrira à tous un moment d'émerveillement et de convivialité au cœur du centre-ville.



Un nouveau Conseil Municipal des Enfants pour l'année 2025-2026

La Ville de Gannat poursuit son engagement en faveur de la citoyenneté des plus jeunes en installant un nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME). Véritable école de la démocratie locale, il réunit 29 élèves de CM1 et CM2 issus des trois établissements gannatois : l'école élémentaire Louis Pasteur, le groupe scolaire Le Malcourlet et l'ensemble scolaire Sainte-Procule. Élus par leurs camarades, ces jeunes conseillers s'apprêtent à vivre une expérience unique au service de leur ville.



Des élections pour découvrir la démocratie de l'intérieur

Chaque année, la rentrée scolaire marque le début d'une aventure citoyenne pour les élèves des écoles primaires de Gannat. Le processus électoral du Conseil Municipal des Enfants leur permet de s'initier, dès le plus jeune âge, au fonctionnement de la démocratie représentative.

Durant la campagne électorale, les candidats réfléchissent à des propositions, rédigent leurs professions de foi et présentent leurs idées devant leurs camarades. Cet exercice déve-

loppe leur expression orale, leur sens de l'écoute et leur esprit critique. Les élèves votants découvrent, quant à eux, l'importance du choix démocratique et du respect de l'opinion d'autrui.

Au-delà du scrutin, cette démarche constitue une véritable initiation à la vie publique. Les enfants élus deviennent les porte-parole de leurs camarades et apprennent à débattre, à coopérer et à construire collectivement des projets au service de l'intérêt général.

Trois commissions pour agir concrètement

Une fois élus, les jeunes conseillers se réunissent chaque mois au Pôle Éducation de la Ville de Gannat, encadrés par Sébastien, coordinateur du dispositif, et Magali, animatrice, ainsi que par plusieurs élus municipaux référents. Leur travail s'organise autour de trois commissions thématiques :

- **Cadre de vie et environnement** : les jeunes élus y réfléchissent à des actions pour embellir la ville, préserver la nature et sensibiliser leurs camarades aux gestes écoresponsables,
- **Citoyenneté et solidarité** : cette commission favorise les projets autour du vivre-ensemble, de l'entraide et du respect, à travers des initiatives solidaires ou intergénérationnelles,
- **Sport, culture et loisirs** : les enfants y développent des idées pour encourager la pratique sportive, la découverte culturelle et la participation à la vie associative locale.

Ces commissions permettent aux enfants de transformer leurs idées en projets concrets, de suivre leur mise en œuvre et d'en mesurer l'impact sur la vie locale.

Un budget consacré par la Ville

Le Conseil Municipal des Enfants bénéficie d'un financement intégralement pris en charge par la Municipalité qui couvre notamment :

- L'organisation des élections dans les établissements scolaires et en mairie (supports de vote, matériel, accompagnement pédagogique),
- Les moyens de fonctionnement du CME (réunions mensuelles, encadrement, communication),

- Ainsi que la mise en œuvre des projets élaborés au sein des commissions (actions environnementales, culturelles, sportives ou solidaires).

Ce soutien traduit la volonté constante de la Ville de favoriser l'expression, la participation et la responsabilité des jeunes citoyens dans la vie de leur commune.



Une expérience citoyenne formatrice

Au fil de l'année, les jeunes conseillers découvrent la richesse de la vie publique, apprennent à coopérer, à défendre leurs idées et à comprendre les rouages du débat démocratique. Le

Conseil Municipal des Enfants est ainsi bien plus qu'un dispositif éducatif : c'est une expérience formatrice et valorisante, qui participe à construire les citoyens de demain.

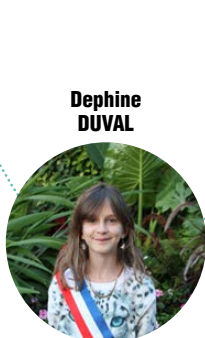
Les projets 2025-2026 :

- Création d'une exposition sur le manga,
- Échanges intergénérationnel avec l'EHPAD François Mitterrand,
- Création d'une chasse au trésor, jeu de piste dans la ville.

École Sainte-Proculle



**Clément
GUITTARD**



**Dephine
DUVAL**



**Lison
CHARDONNET**



**Marceau
CHENARD**



**Noé
ONZON**



**Pauline
BOISSON**



**Mélanie
DUBOT**

École Louis Pasteur



**Anna
DANIEL**



**Clémentine
ANDRIEU**



**Elisa
ROCHE**



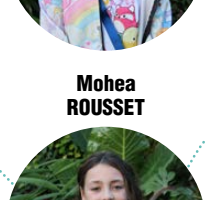
**Joseph
DUCOLOMBIER**



**Lou
LACROIX**



**Mélinda
GRANGHEAUD**



**Mohea
ROUSSET**



**Nathan
LATAPIE**



**Nolan
BELLESSORT**



**Robin
TOURTE**



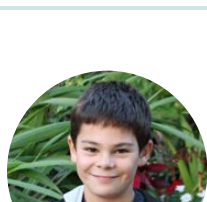
**Sacha
LAGOUTTE**



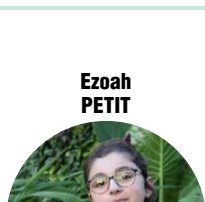
**Sacha
MATHIS**



**Simon
BORIOU**



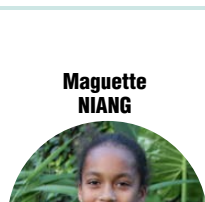
**Bastien
FILLIOUX**



**Ezoah
PETIT**



**Jules
GLÉ**



**Maguette
NIANG**



**Rihem
KHORCHANI**



**Victoria
LEBROC**

École Malcournet

Mesures de responsabilisation : convention entre la Ville et le Collège Joseph Hennequin



Pour la rentrée scolaire 2025-2026, le Conseil municipal de Gannat a adopté une délibération autorisant la mise en place d'une expérimentation de mesures de responsabilisation en partenariat avec le collège Joseph Hennequin. La convention, co-signée jeudi 11 septembre, s'inscrit dans le cadre réglementaire de l'Éducation Nationale et répond à une double volonté : proposer une alternative éducative à l'exclusion et accompagner les élèves vers la responsabilisation.

Interview de Nadège Lhotel, principale adjointe du collège Joseph Hennequin

Pourquoi avoir souhaité mettre en place des mesures de responsabilisation au sein du collège Joseph Hennequin ?

Cette réflexion est apparue d'une volonté forte : proposer une alternative éducative à l'exclusion. Nous sommes régulièrement confrontés à des situations où un élève enfreint le règlement intérieur. Mais l'exclure temporairement, c'est souvent le laisser seul à la maison et cela peut entraîner un processus de déscolarisation. La mesure de responsabilisation, prévue dans le cadre réglementaire de l'Éducation Nationale, nous permet de transformer une faute en opportunité éducative.

En quoi consiste concrètement cette mesure ?

Il s'agit de proposer à un élève, en accord avec ses parents et en concertation avec l'équipe éducative, de participer à une activité utile au sein d'une structure d'accueil extérieure, sur un temps limité et encadré. L'élève ne vient pas «subir une punition», il est acteur de la démarche. Il découvre un service, assiste ou participe à une tâche concrète, dans un cadre bienveillant mais structurant. L'objectif est qu'il réfléchisse à ses actes tout en restant dans une dynamique constructive.

Pourquoi avoir sollicité la Ville de Gannat pour ce partenariat ?

Nous avons souhaité associer la collectivité car certains services municipaux, comme la Police Municipale ou le service Cadre de vie, peuvent offrir un cadre adapté, structuré et éducatif à ces jeunes. Le projet a été construit en concertation avec l'équipe mobile académique de sécurité, Mmes Chazel et Belarbi ainsi que les équipes de la Ville, représentées par Mme Clostre.



Cela a nécessité des échanges approfondis, car accueillir temporairement un élève en difficulté demande une vraie préparation.

Comment l'élève est-il accompagné durant cette mesure ?

Tout est encadré par le dispositif. La mesure ne peut dépasser 20 heures au total, avec un maximum de 3 heures par jour et 4 jours par semaine. Elle se déroule hors du temps scolaire. Le jeune n'est jamais laissé seul : il est toujours accompagné d'un adulte référent, formé et volontaire. C'est une condition essentielle pour que l'expérience soit bénéfique. De plus, un membre de l'équipe mobile de sécurité académique est également présent pour accompagner le jeune du début à la fin de la mesure.

Avez-vous déjà eu des retours d'expérience sur ce type de dispositif ?

Des établissements d'autres territoires l'ont déjà expérimenté, notamment dans l'Allier. Les retours sont encourageants. Lorsqu'on associe l'élève à l'élaboration de la mesure, qu'on mo-

bilise les parents et qu'on reste dans une posture non-jugeante, cela peut vraiment l'aider à se remettre en question. C'est une démarche individualisée, adaptée à la situation de chacun.

Qu'espérez-vous de cette première année d'expérimentation ?

Nous espérons pouvoir démontrer que cette alternative à l'exclusion est pertinente, humaine et efficace. L'idée n'est pas de sanctionner davantage, mais d'accompagner différemment, dans l'intérêt de l'élève et de la communauté scolaire. C'est une expérimentation : nous l'évaluerons ensemble avec la Ville de Gannat au fil du temps, et nous verrons si elle doit être ajustée, reconduite ou repensée. L'essentiel, c'est d'avancer en partenariat, avec le souci constant de l'éducation et du lien.

« Une alternative éducative à l'exclusion pour accompagner nos élèves vers la responsabilisation »

Le Noël des Séniors et des agents : un rendez-vous solidaire et local



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Gannat organise le Noël des Séniors mardi 25 novembre au Centre socioculturel, moment convivial accompagné d'une animation musicale. Cette action, idèle à la tradition gannatoise, offrira aux habitants de 70 ans et plus la possibilité de recevoir l'un des 200 colis gourmands composés de produits locaux ou l'un des 600 chèques cadeaux à dépenser chez les commerçants et artisans

partenaires.

En complément, le «Noël des agents» est reconduit pour la quatrième année consécutive. Le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'attribution de chèques cadeaux à destination des agents municipaux. Ces deux opérations, menées en partenariat avec la CCI Allier, visent à soutenir le commerce local tout en redonnant du pouvoir d'achat, représentant ensemble 22 500 € injectés dans l'économie Gannatoise.

Trois maisons partagées pour les Séniors en construction à Gannat



Le chantier des futures maisons MonSenior a débuté en juin dernier à Gannat rue de la Croix des Vignes. Porté par l'entreprise du même nom, ce projet innovant vise à proposer une nouvelle forme d'habitat pour les personnes âgées, alliant sécurité, autonomie et convivialité. Trois maisons partagées accueilleront, à partir de 2026, neuf aînés Gannatois souhaitant vivre dans un cadre familial et rassurant, tout en conservant leur indépendance.

Chaque maison MonSenior reposera sur un modèle à taille humaine : trois résidents partageront un lieu de vie commun, accompagnés au quotidien par un accueillant familial vivant sur place. Cette présence permanente assurera à la fois une attention bienveillante, une aide dans les gestes du quotidien et un environnement propice aux échanges et au lien social. Ce concept d'habitat partagé constitue une alternative entre le maintien à domicile classique et l'entrée en établissement spécialisé. Il permet aux Séniors de bénéficier d'un cadre de vie chaleureux, avec un jardin, des espaces conviviaux et une organisation pensée pour préserver leur bien-être et leur autonomie. Pour la municipalité de Gannat, ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche de soutien au « bien vieillir » sur le territoire, en répondant à un besoin croissant de solutions d'hébergement intermédiaires, à la fois humaines et sécurisantes.

Le Service Autonomie à Domicile : un accompagnement sur mesure

Le Service Autonomie à Domicile (SAD) du CCAS de la Ville de Gannat accompagne les personnes âgées ou en situation de fragilité pour favoriser leur maintien à domicile dans les meilleures conditions.

Structure publique à but non lucratif, le service intervient 7 jours sur 7 sur les 18 communes du territoire. Son personnel qualifié assure un accompagnement personnalisé dans les gestes de la vie quotidienne : aide au lever, à la toilette non médicalisée, aux repas, à l'entretien du logement ou encore aux courses.

Le SAD agit également pour le maintien du lien social, en accompagnant les usagers à leurs rendez-vous ou activités, et soutient les aidants familiaux grâce à des temps de relais et de répit. Le service peut aussi aider à la constitution des dossiers d'aides financières et propose un transport accompagné pour les déplacements essentiels (facturation au kilomètre).

Recommandé par 98,3 % des usagers (enquête 2024), le SAD s'appuie sur un système de télégestion garantissant la fiabilité et la transparence des interventions. Un devis gratuit est établi avant toute signature de contrat.

Renseignements :

CCAS de la Ville de Gannat

14-16 Allée des Tilleuls

03800 Gannat

Tél. : 04 70 90 67 73

ccas@ville-gannat.fr

Plus d'informations sur

www.ville-gannat.fr,

rubrique Solidarités Séniors



Patrimoine, restauration et transmission : la culture au cœur de la vie Gannatoise

Entre ouverture des lieux emblématiques à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, restauration d'œuvres majeures à l'église Sainte-Croix et mise à l'honneur de l'évangélaire par la Bibliothèque nationale de France, Gannat a vécu une rentrée placée sous le signe de la culture et de la valorisation de son patrimoine. Ces actions témoignent d'un engagement constant pour la transmission de l'histoire et du savoir-faire artistique local.



Des Journées européennes du patrimoine riches en découvertes

Le week-end des 20 et 21 septembre a une nouvelle fois mis en lumière la vitalité culturelle de la commune. Sous le thème « La France en crise(s) – Les communes... heureusement ! » porté par l'Association des Maires de France, l'Hôtel de Ville a accueilli de nombreux visiteurs venus découvrir les coulisses de la vie municipale. Deux parcours guidés ont permis au public de comprendre le cheminement d'une décision municipale et la préparation d'un événement communal. Les visiteurs ont également pu assister à des conférences historiques, dont l'une consacrée à une affaire judiciaire locale marquante proposée par Sheila Germain Vayssier, responsable du musée Yves Machelon et une autre au monument de « La Lanterne aux Morts », présentée par le

Souvenir Français.

La médiathèque municipale a ouvert ses portes pour dévoiler les multiples facettes du métier de bibliothécaire, tandis que le cinéma Le Chardon proposait une immersion dans les coulisses de la projection et une exposition d'affiches retraçant l'histoire du 7^{ème} art. Au musée Yves Machelon, l'exposition temporaire « De Terre et de Feu – Les grès Méténier dans l'art de la céramique » a séduit plus d'une centaine de visiteurs, venus admirer la créativité et le savoir-faire céramiste du territoire.

Enfin, à l'église Sainte-Croix, l'association Les Amis des Églises a proposé une exposition consacrée à l'évangélaire de Gannat et des visites, inaugurant ainsi une nouvelle page de l'histoire patrimoniale locale.

L'évangélaire de Gannat : une pièce maîtresse bientôt à la Bibliothèque nationale de France

Classé Monument Historique depuis 1897, l'évangélaire de Gannat, manuscrit enluminé du IX^e siècle, est l'un des trésors les plus précieux du patrimoine communal. Conserver et valoriser une telle œuvre constitue un enjeu majeur pour la Ville. À la demande de la Bibliothèque nationale de France, l'évangélaire rejoindra au printemps 2026 la grande exposition « D'or, de gemmes et d'ivoire », consacrée à l'histoire des reliures précieuses. Avant son exposition, une restauration complète de sa reliure – composée de plaques d'argent doré, d'émaux, de gemmes et d'une plaque d'ivoire sculptée – sera effectuée dans les ateliers spécialisés de la BnF. Cette opération, menée selon les plus hautes exigences de conservation, bénéficie du soutien financier de nombreux partenaires,

parmi lesquels l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Allier, la Fondation du patrimoine, ainsi que les Amis des Églises de Gannat, fidèles soutiens des projets de restauration. Pendant son absence, une exposition photographique dédiée à l'évangélaire se tient dans la chapelle Saint-Jean de l'église Sainte-Croix, permettant au public de découvrir la richesse des détails de sa reliure et de ses enluminures.

Opération d'un montant de 9 600 € financée par la DRAC (4 800 €), le Département de l'Allier (2 880 €), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (1 440 €) et les Amis des Églises (480 €)



Deux chefs-d'œuvre restaurés à l'église Sainte-Croix

L'église Sainte-Croix a récemment retrouvé deux de ses tableaux : L'Adoration des Bergers de Guy François et L'Adoration des Mages, tous deux classés aux Monuments Historiques. Après une restauration minutieuse conduite par les restauratrices Anne Madesclaire (peintures) et Élodie Beaubier (cadres dorés), les œuvres ont repris leur place au sein de l'édifice.

Ces interventions ont permis de redonner éclat et lisibilité aux compositions, révélant à nouveau la maîtrise du clair-obscur caractéristique de Guy François et la richesse iconographique des deux tableaux.

La restauration des cadres, dorés à la feuille et à l'or fin, s'inscrit dans la

même démarche de préservation patrimoniale. Leur ré-accrochage in situ marque l'aboutissement d'un projet exemplaire de coopération entre la commune, la paroisse, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Département de l'Allier et les Amis des Églises.

• **Tableaux - 25 638 € : Financés par la DRAC (12 819 €), les Amis des Églises (5 000 €) et le Ville de Gannat (7 819 €).**

• **Cadres - 5 875 € : Financés par le Conseil départemental de l'Allier (1 468,80 €), les Amis des Églises (2 448 €) et le Ville de Gannat (1 958,20 €).**



L'Adoration des Bergers



L'Adoration des Mages

Les Amis des Églises, un soutien essentiel à la valorisation du patrimoine

Depuis plusieurs années, la municipalité et l'association Les Amis des Églises travaillent de concert pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine Gannatois. Cette collaboration s'est traduite récemment par la signature d'une convention de partenariat officialisant un soutien financier global de **7 928 €** de la part de l'association. Cette contribution a permis de participer à la restauration des

tableaux et de leurs cadres, ainsi qu'à celle de l'évangélaire.

Ce partenariat, validée par le Conseil municipal, illustre la complémentarité entre l'action publique et l'engagement citoyen. Ensemble, ils œuvrent pour transmettre aux générations futures un patrimoine restauré, accessible et vivant.



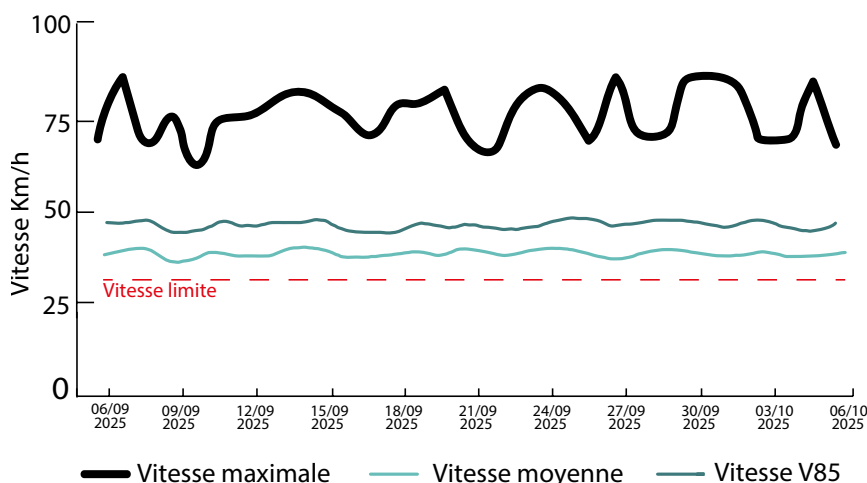
Sécurité routière : le radar pédagogique de la rue du Clos livre ses enseignements

Installé depuis plusieurs semaines rue du Clos, le radar pédagogique a permis de recueillir de précieuses données sur les vitesses pratiquées par les automobilistes. Entre le 6 septembre et le 6 octobre 2025, près de 47 000 véhicules ont été enregistrés dans les deux sens de circulation.

La vitesse est fixée à 30 km/h. La vitesse moyenne constatée s'élève à 38 km/h, avec un pic enregistré à 87 km/h. Plus significatif encore : 85 % des conducteurs roulent à une vitesse inférieure à 46 km/h, ce qui traduit une tendance générale à la surestimation de la limitation dans cette zone résidentielle.

Le dispositif a toutefois permis de noter une réduction moyenne de la vitesse de 4,7 km/h entre l'entrée dans la zone et la sortie, preuve de son effet dissuasif et pédagogique. Cette baisse, bien que modeste, contribue à améliorer la sécurité pour les riverains et les piétons.

Analyse de la vitesse



Vitesse moyenne

Vitesse V85 qui est la vitesse maximale en dessous de laquelle roulent 85 % des usagers

Les contrôles de vitesse et de signalisation



En complément de ces observations, la police municipale a mené plusieurs opérations de contrôle ces dernières semaines.

Des contrôles de vitesse ont été réalisés rue Jules Bertin, rue des Jonchères, à La Bâtisse (avenue des Capucins) et avenue Pierre Mendès France.

Sur environ 400 véhicules contrôlés, 10 ont fait l'objet d'une verbalisation et 9 d'un simple rappel à la loi.

Des contrôles de respect du stop ont également été effectués rue des Jonchères et rue Jules Bertin, donnant lieu à 4 verbalisations.

Ces opérations visent à rappeler les règles essentielles de prudence et à prévenir les comportements à risque, notamment dans les zones résidentielles et à proximité des écoles.

Règles de stationnement : un point de vigilance à observer

Pour des raisons de respect du Code de la route, et afin de faciliter les déplacements des piétons (familles, personnes à mobilités réduites, ...) il est demandé aux automobilistes de ne pas stationner sur les trottoirs. Ceux-ci doivent rester libres d'accès pour les piétons, notamment les enfants, les personnes âgées ou à mobilité réduite. Les habitants sont invités, lorsqu'ils le peuvent, à garer leurs véhicules sur leur terrain (garage, cour, grange...) ou sur les emplacements de stationnement dédiés. Soucieux d'améliorer la sécurité de tous, la Ville de Gannat et la Police municipale comptent sur la compréhension et le civisme de chacun.

Se garer sur le trottoir : que dit le Code de la route ?

L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un véhicule motorisé stationné sur un trottoir gêne la circulation publique et constitue donc une infraction. Il s'agit d'un stationnement très gênant, passible d'une amende forfaitaire de 135 € (35 € pour un deux-roues), sans retrait de points, mais pouvant entraîner l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule.

Les catégories de stationnement interdit

Stationnements gênants :

- En double file,
- Devant une entrée d'immeuble ou un garage privé,
- Sur une bande d'arrêt d'urgence,
- Dans une aire piétonne ou une zone de rencontre.

Stationnements très gênants :

- Sur un trottoir,
- Sur un passage piéton,
- Sur une voie réservée (bus, taxis, PMR),
- À proximité d'une signalisation routière masquée.

Stationnements dangereux :

- Au sommet d'une côte,
- À l'approche d'un virage,
- À proximité d'un passage à niveau.

Stationnements abusifs :

- Tout véhicule stationné au même endroit plus de 7 jours (ou au-delà de la durée autorisée par arrêté municipal).



Élections municipales 2026 : Carte électorale

La carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1er tour de l'élection. Si votre carte électorale ne vous a pas été distribuée avant l'élection, elle est conservée au bureau de vote. Vous pourrez la récupérer le jour du vote en présentant une pièce d'identité.

Un doute ? Vérifiez votre inscription électorale et votre bureau de vote sur service-public.fr.

Ce service vous permet de :

- Savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e),
- Connaître l'adresse de votre bureau de vote,
- Connaître votre numéro national d'électeur,
- Savoir si vous avez des procurations en cours,
- Télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales,
- Ce service est accessible avec FranceConnect ou un compte Service-Public.fr.

Et retrouvez toutes les modalités d'inscription en détails sur notre site Internet, rubrique Mes démarches.



Bien se préparer à l'hiver : les bons gestes à adopter pour une ville sûre et agréable

Avec l'arrivée de l'hiver, la Ville de Gannat rappelle les règles et bonnes pratiques à respecter pour garantir la sécurité et le confort de tous. Si la municipalité assure l'entretien des voiries, bâtiments publics, écoles, parcs et jardins, chaque habitant joue également un rôle essentiel dans la propreté et la sécurité des espaces proches de son domicile.

Quand les températures baissent et que la neige ou le verglas s'invitent sur les trottoirs, la vigilance est de mise. La bonne tenue de la voie publique est une responsabilité partagée entre la Ville et les riverains. En adoptant quelques gestes simples, chacun contribue à préserver un cadre de vie agréable et sûr pour tous.

L'entretien des abords de votre propriété

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir la partie du domaine public bordant son habitation. Cela comprend :

- L'élagage et la taille des haies et arbres, afin qu'ils n'empiètent pas sur le trottoir ou la chaussée et ne gênent pas la visibilité des automobilistes et piétons,
- Le ramassage des feuilles mortes, souvent glissantes et dangereuses, qui doivent être balayées régulièrement pour éviter les chutes. Les déchets végétaux sont à déposer à la déchetterie.

En période de neige ou de verglas

Lorsque les conditions hivernales se durcissent, la vigilance s'impose. Selon l'arrêté municipal n°43/24 du 9 février 2024, le nettoyage et le déneigement du trottoir sont à la

charge du riverain.

Les propriétaires doivent :

- Déneiger et dégager le trottoir devant leur domicile pour permettre la circulation des piétons,
- Entasser la neige sur le bord du trottoir, sans la rejeter sur la chaussée,
- Utiliser du sable, du sel ou un autre produit adapté pour prévenir la formation de verglas.

Ces gestes simples contribuent à la sécurité de tous. En cas d'accident dû à un trottoir non déneigé, la responsabilité du propriétaire peut être engagée.

Et pour les locataires ou copropriétaires ?

Les mêmes règles s'appliquent. Si vous êtes locataire ou membre d'une copropriété, renseignez-vous auprès de votre bailleur ou du syndicat : le règlement de copropriété ou le contrat de location précise souvent les responsabilités de chacun en matière d'entretien des abords.

Le non-respect des mesures de déneigement imposées par le maire vous expose à 150 € maximum d'amende. Si les mesures imposées

par l'arrêté municipal ne sont pas respectées, la victime (passant, copropriétaire...) peut engager la responsabilité du locataire, du propriétaire ou du syndic de copropriété.



Collecte des sapins de Noël

Après les fêtes, la municipalité organise comme chaque année une collecte des sapins de Noël afin de leur offrir une seconde vie. Deux solutions sont proposées :

- Je dépose mon sapin de Noël (sans pot ni sac en plastique) jusqu'au vendredi 9 janvier 2026 sur le parking du stade Muyard (rugby), rue du Stade, dans l'espace dédié,

- Je m'inscris pour la collecte à domicile, programmée le mercredi 7 janvier 2026 entre 7h30 et 16h30. Les inscriptions seront ouvertes dès le 2 janvier par mail à l'adresse : services.techniques@ville-gannat.fr. Les sapins collectés par les services municipaux seront broyés et compostés sur place, dans une démarche écologique et respectueuse de l'environnement.

Prolongement de la piste cyclable au sud de Gannat : Une nouvelle étape pour la mobilité active

Les travaux de raccordement de la piste cyclable du Malcourlet 3 à celle des Portes Occitanes viennent de débuter. Cet aménagement s'inscrit dans la continuité du développement des mobilités actives à Gannat, en lien avec la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne.

Le prolongement de la piste cyclable à l'entrée sud de Gannat marque une nouvelle étape dans la politique d'aménagement menée sur le territoire. Ces travaux, réalisés par l'entreprise Colas dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Malcourlet 3, visent à relier la piste existante longeant les Portes Occitanes à celle en cours de création sur le secteur du Malcourlet. Ce raccordement permettra d'offrir un itinéraire continu, sécurisé et accessible aux cyclistes et aux piétons.

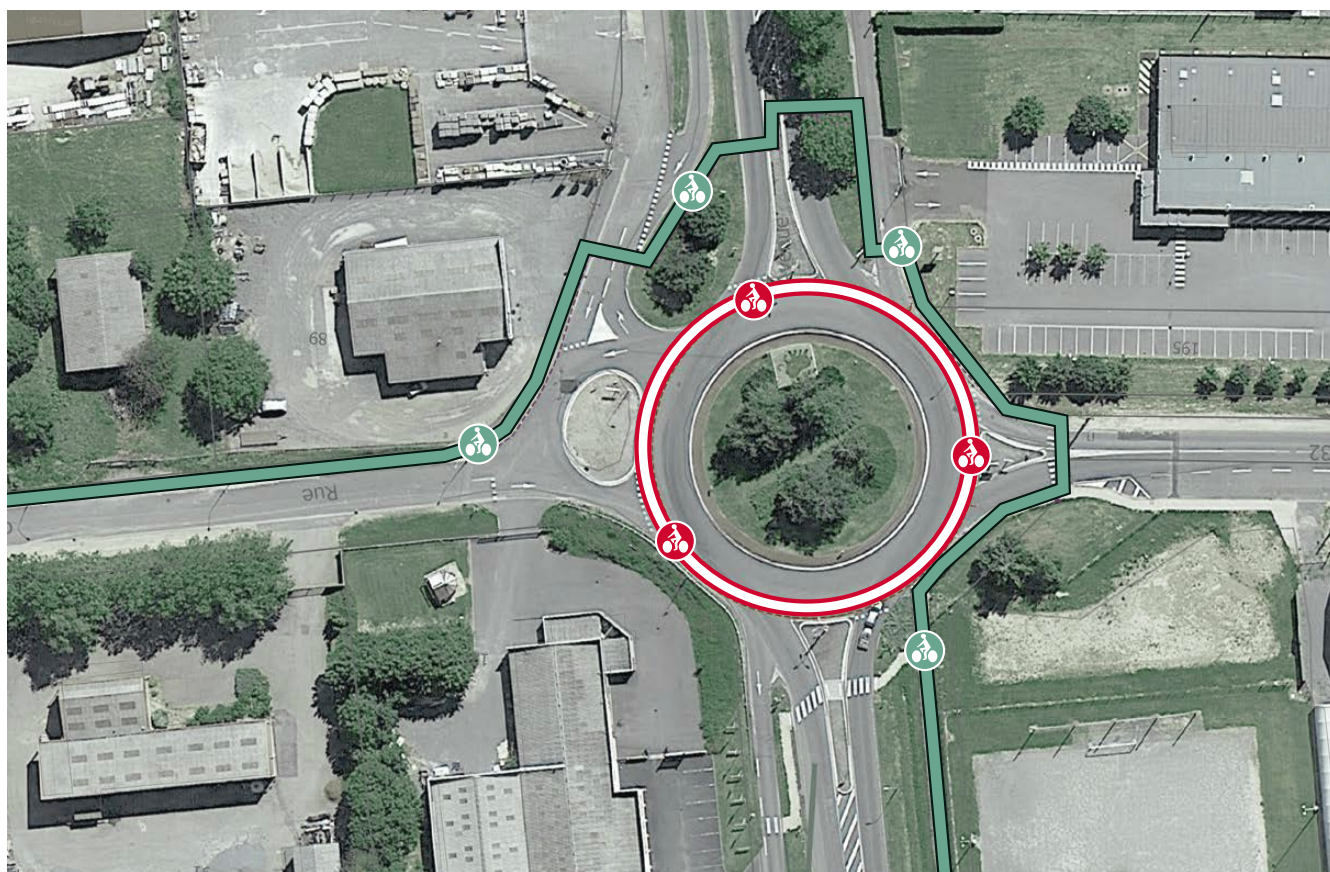
Pensé en concertation avec la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, ce projet répond à plusieurs enjeux. D'une part, il renforce la sécurité des déplacements pour les usagers, notamment les élèves des établissements scolaires et les clients fréquentant la zone commerciale. D'autre part, il répond aux attentes des entreprises implantées

dans la zone du Malcourlet, qui s'engagent dans une démarche de mobilité durable. Certaines d'entre elles affichent l'ambition que 15 % de leurs salariés privilégient les modes de déplacement actifs.

Cette continuité cyclable s'inscrit également dans une vision d'ensemble du territoire : créer des liaisons entre la gare, le centre-ville et les zones d'activités, facilitant ainsi les trajets du quotidien. Le développement de ces aménagements accompagne la transformation du secteur industriel du Malcourlet, appelé à accueillir dans les prochaines années près de 200 nouveaux salariés.

Si la voiture demeure un moyen de transport adapté au milieu rural, la municipalité souhaite, à travers ce type de projet, sécuriser les nouveaux usages et encourager une cohabitation apaisée entre tous les modes de déplacement. Favoriser les mobilités actives,

c'est aussi contribuer à une meilleure qualité de vie et à un environnement urbain plus sûr et plus durable.



Groupe Gannat 2020

En raison des dispositions liées à la période de réserve précédant les élections municipales, le groupe majoritaire Gannat 2020 ne peut publier de tribune dans ce numéro du magazine municipal.

*Groupe Gannat 2020
Facebook Gannat 2020*

Rendre notre ville plus sûre !

Groupe J'aime Gannat

AGannat, depuis dix ans, entre 200 et 300 « crimes et délits » sont recensés chaque année.

En permanence, incivilités, violences, vols, cambriolages, trafics de stupéfiants viennent troubler la tranquillité de notre petite ville...

Comment rendre notre ville plus sûre ?

Notre conviction : nous avons besoin d'une police municipale « de proximité », pleinement mobilisée sur le terrain, aux abords des écoles, dans les rues, dans les parcs...

Une police municipale à l'écoute de nos concitoyens, qui contribue à régler les conflits de voisinage, qui apporte un soutien aux victimes...

Une police municipale qui procède régulièrement à des contrôles de poids lourds, en relation avec la gendarmerie et la police nationale...

Bref, une police municipale visible en ville, bien intégrée, qui assure un rôle de prévention par une présence renforcée le long des routes, dans les espaces publics...

Bien évidemment, il faudrait revoir les missions, les jours et les horaires, pour assurer une amplitude de service plus grande. Et surtout renforcer les effectifs et les moyens.

La vidéo protection est utile, rassure, mais ne remplacera jamais la présence des agents sur le terrain.

Écoute, dialogue, prévention, proximité, voilà ce que nous attendons d'une police municipale pour rendre notre ville plus sûre...

A toutes et à tous, nous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

*Aline Jeudi et le groupe J'aime Gannat
Facebook : J'aime Gannat*

Une arme de dissuasion ?

Groupe Gannat Transitions

Lors du dernier conseil municipal, nous avons appris que Madame le Maire a pris seule la décision d'armer la police municipale. C'est dans ses prérogatives. Cependant, nous pensons qu'une décision concernant la sécurité doit être débattue et justifiée. D'autant plus que cette mesure ne figurait pas dans son programme. Nous déplorons une fois de plus le manque de concertation et de transparence.

La police municipale a pour mission la prévention, la sécurité des biens communaux et des personnes dans un cadre local. Par sa proximité et son contact avec les habitants, elle contribue à garantir le droit à la sûreté et à la tranquillité.

Quelles statistiques, quel contexte justifient la décision d'armer les policiers ? Ont-ils désormais pour rôle de lutter contre le trafic de drogue et le grand banditisme ? Vont-ils devenir des auxiliaires de la gendarmerie nationale ? En prenant cette décision, Madame le Maire accompagne le désengagement de l'état en matière de sécurité.

Plutôt que d'armer les policiers municipaux, voire d'augmenter leur nombre, nous pensons qu'il faut exiger l'augmentation des effectifs de la gendarmerie, former les policiers municipaux sur les problématiques des violences sexistes et sexuelles, sur la lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination.

Groupe Gannat Transitions

■ ■ ■ Agenda des manifestations

NOVEMBRE

Cirque Landry

Du lundi 10 au dimanche 23 novembre
Champ de Foire

Rencontre autour de vos lectures

Mardi 18 novembre à 17h30

Médiathèque municipale

Tarifs : gratuit - Tout Public

Informations : 04 70 90 38 41

Bourse aux jouets, aux vêtements et matériel de puériculture

MAM les p'tites crapouilles

Samedi 22 novembre de 9h à 18h

Centre socioculturel

Tarif : gratuit

Informations : 06 33 18 11 34

Opéra au cinéma – Arabella

Samedi 22 novembre à 18h55

Cinéma Le Chardon

Informations : 04 70 90 34 33

Entente Gymnique Gannatoise Championnat régional individuel – Coupe AURA niveau 3

Samedi 29 et dimanche 30 novembre

Salle des Portes Occitanes

Tarif : Licenciés FFGym – 7€ adultes

4€ dès 12 ans

Non licenciés FFGym - 10€ adultes

7€ dès 12 ans

Gratuit pour les -12 ans

Informations : eggannatoise@gmail.com

DÉCEMBRE

Les P'tites histoires du mercredi

Mercredi 3 décembre de 15h à 16h

Médiathèque municipale

Tarifs : gratuit - Pour les 4 à 8 ans

Informations : 04 70 90 38 41

Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Vendredi 5 décembre

Cimetière de Gannat

Rassemblement à 10h45

Début de la cérémonie à 11h

PROGRAMME TÉLÉTHON

**Jusqu'au samedi 6 décembre
de 10h à 17h**

Gannat Pressing

Vente de bougies

Mardi 2 décembre à 13h30

Nouveau parking du Champ de Foire

Marche Rando Santé avec Gannat Rando - Parcours 7 km

Inscription min. 5 €

Jeudi 4 décembre à 13h30

Nouveau parking du Champ de Foire

Marche avec Gannat Rando - Parcours 12 km

Inscription min. 5 €

Vendredi 5 décembre

- **Toute la journée :**

Institution Sainte-Procul

Journée handisport

- **De 14h et 20h (après-midi et soir)**

Centre socioculturel

Concours de belote

Inscription : 9 € par personne

Vendredi 5 et samedi 6 décembre

Centre socioculturel et centre-ville

Vente de fleurs, enveloppes et objets

Téléthon

Samedi 6 décembre

- **Matin :**

• Marché Couvert et centre-ville

Vente de roses,

• Centre-ville

Action des coiffeurs,

• Hall du Crédit Agricole

Dégustation de vin chaud et de crêpes sur le stand.

- **Toute la journée :**

Cave Naudot Dégustation de vin

- **De 17h30 à 21h30 :**

• Institut Enaë (centre-ville)

Présentation de la gamme de beauté et essais (une participation reversée au Téléthon),

• Vente de crêpes, vin chaud et chocolat lors de « La Nocturne Givrée des Lutins Farceurs » avec la participation de la Banda de Jenzat.

- **20h30 :**

Église Sainte-Croix

Concert de la chorale Gan' A Capella

Participation au profit du Téléthon

Dimanche 7 décembre de 10h à 18h

Jardin public Delarue

Vente de crêpes et buvette (vin chaud, boissons chaudes et friandises) lors du Marché de Noël

GANNAT FÊTE NOËL

La Nocturne Givrée des Lutins Farceurs – Centre-ville

Samedi 6 décembre dès 17h

Lancement des illuminations, déambulation, spectacle, animations des commerçants, raclette géante, laser game urbain,...

Marché de Noël

Jardin public Delarue

Dimanche 7 décembre de 10h à 18h

Tarifs : gratuit - Tout Public

Informations : 04 70 90 00 50

www.ville-gannat.fr

Bib' en Jeux

Samedi 13 décembre de 14h à 17h

Médiathèque municipale

Tarifs : gratuit - Tout Public

Informations : 04 70 90 38 41

Théâtre des 3 Roues – "Et ma promo ?"

Samedi 13 décembre 2025 à 15h et 20h30

Cinéma Le Chardon

Tarif : 10€ (gratuit -12ans)

Réservation : 06 35 63 33 99

Concert de Noël de l'Orchestre d'Harmonie de Gannat

Dimanche 14 décembre à 15h00

Centre Socioculturel

Tarif : Gratuit

Rencontre autour de vos lectures

Mardi 16 décembre à 17h30

Médiathèque municipale

Tarifs : gratuit - Tout Public

Informations : 04 70 90 38 41

Racontine de Noël

Mercredi 17 décembre de 9h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15

Médiathèque municipale

Tarifs : gratuit - Pour les 0 à 3 ans

Sur inscription : 04 70 90 38 41

Gala de l'École de Gymnastique de Gannat

Samedi 20 décembre

15h : baby et loisirs

20h : compétitif

Gymnase du Bouzol

Informations : eggannatoise@gmail.com

Opéra au cinéma

Andrea Chénier

Dimanche 21 décembre à 19h

Cinéma Le Chardon

Informations : 04 70 90 34 33

Parc Indoor – Structures gonflables (Sporting Club Gannatois)

Du samedi 27 décembre 2025 au samedi 3 janvier 2026 – Toute la journée

Gymnase du Bouzol

Tarif : 8€ (6€ pour les Gannatois)

JANVIER

10 ans du Savate Club

Samedi 10 janvier 2026 à 19h

Centre Socioculturel

Tarif : 25€ le repas (15€ -13 ans)

Réservations : 06 62 35 06 50

Opéra au cinéma – Les puritains

Samedi 10 janvier à 18h55

Cinéma Le Chardon

Informations : 04 70 90 34 33

Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

« Hip Hop or Not » par la Compagnie Daruma

Vendredi 16 janvier à 20h30

Centre Socioculturel

Tarif : 5€

Cérémonie des vœux de la municipalité à la population

Dimanche 18 janvier à 10h

Salle des Portes Occitanes

Tarif : Gratuit

Informations : 04 70 90 00 50

Gannat Fête Noël

Samedi 6 Décembre

Centre-ville

Dès 17h

Lancement des illuminations
Déambulation / Spectacle
Animations des commerçants
Raclette géante / Laser Game urbain

Nocturne Givrée
des Lutins Farceurs

Programme complet
sur www.ville-gannat.fr



Dimanche 7 Décembre

Jardin public
Delarue

De 10h à 18h

Marché de Noël